Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de la Famille

Québec, le 24 novembre 2011

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du Leader parlementaire
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Pour faire suite au dépôt d'une pétition par le député de Terrebonne le 1er novembre 2011 concernant l'appui aux citoyens et citoyennes de la région sud de Lanaudière dans leur demande de débloquer de nouvelles places en garderie subventionnées, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 R.A.N.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Claude Éric Gagné

Québec
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-2181
Télécopieur : 418 643-2640
ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-9342
Télécopieur : 514 873-9395

PÉTITION POUR QUE DAVANTAGE DE PLACES EN GARDERIE SOIENT DÉBLOQUÉES DANS LA RÉGION SUD DE LANAUDIÈRE

Le Québec vit actuellement un mini « baby boom ». La mise en place de politiques familiales généreuses et des mesures de conciliation travail-famille audacieuses ont permis au Québec de devenir le paradis des familles. Nous en voyons aujourd'hui les résultats. Le développement du réseau des places en garderie subventionnées s'inscrit dans cette stratégie gouvernementale visant à ce que le Québec soit véritablement fou de ces enfants.

Notre Gouvernement a créé depuis 2003 plus de 52 000 places en garderie subventionnées. À cela s'ajouteront 15 000 nouvelles places annoncées dans le Budget 2011-2012 dont un premier bloc sera disponible dès l'année financière 2012-2013. Plus spécifiquement, 1 909 places seront développées dans la région de Lanaudière soit près de 13% des nouvelles places prévues pour le Québec.

Étant à l'écoute des préférences des parents quant à l'offre de service de garde, notre gouvernement a choisi de développer davantage les places en installation dont 65% seront des CPE. Le processus d'appel d'offre est maintenant lancé et mon Ministère agira promptement avec ces partenaires des comités consultatifs régionaux afin que les nouvelles places puissent être rendues disponibles le plus rapidement possible.

YOLANDE JAMES
Ministre de la Famille